

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 29 AVRIL à 18 heures, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 23 AVRIL 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - Mrs. Jean-Pierre LALANNE - Bertrand GAUFREYAU, Adjoints - Mmes Dominique DUDOUS - Laure FAUDEMÉR - Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valérie ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Mme France POUDEX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON

ABSENTS ET EXCUSES : - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO jusqu'à 18h40 - M. Michel BREAN - M. le Dr Philippe DUCHESNE - M. Francis PEDARRIOSSE - M. Christophe BARDIN

POUVOIRS :

- Mme Marie-Josée HENRARD donne pouvoir à M. André DROUIN
- M. Serge BALAO donne pouvoir à Mme Dominique DUDOUS
- Mme Viviane LOUME-SEIXO donne pouvoir à M. le Dr Stéphane MAUCLAIR jusqu'à 18h40
- M. Michel BREAN donne pouvoir à Mme Laure FAUDEMÉR
- M. le Dr Philippe DUCHESNE donne pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI
- M. Francis PEDARRIOSSE donne pouvoir à Mme Elisabeth BONJEAN

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : FESTIVAL DE LA SATIRE 2014 : PROGRAMME, TARIFS, PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

La politique culturelle menée par la Ville s'inscrit dans la volonté de sensibiliser le plus large public à la création artistique.

Le Festival de la Satire, SATIRADAX, est un des événements culturels qui permet d'offrir une programmation artistique au plus grand nombre en respectant les objectifs de qualité et diversité.

Ce festival a pour objectif de décloisonner et réunir tous les arts et modes d'expression relatifs à la satire dans le but de toucher toutes les générations et défendre la liberté d'expression.

La programmation artistique sera composée d'expositions, de dédicaces d'auteurs et de dessinateurs de presse, de projections, de spectacles, de concerts et de conférences. Des actions d'éducation artistique seront également proposées au public scolaire.

L'élaboration de cette programmation et la réalisation de prestations complémentaires seront confiées à l'Association Satirailleurs, selon la procédure du marché public sans publicité préalable et sans mise en concurrence telle que prévu par l'article 35.II.8° du Code des Marchés Publics. Cette association a pour objectif de faire la promotion des arts de la satire, de développer un concept unique rassemblant tous les modes d'expressions du genre et de fournir des moyens humains et logistiques.

Ce festival sera organisé du 06 au 08 juin 2014 dans le Parc Théodore Denis.

La programmation et les tarifs sont proposés en annexe 1.

Le programme représente un budget global de 130 000 € dont le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	130 000 €
Contrats	40 000 €
Hébergement/restauration	16 000 €
Prestation Technique, locations mobilières	39 000 €
Taxes	7 000 €
Gardiennage	6 000 €
Frais divers	7 000 €
Communication / Relations presse	15.000 €
RECETTES	130 000 €
Subventions	12 000 €
Conseil Régional	3 000 €
Conseil Général	9 000 €
Partenariat Privé Casino Barrière	30 500 €
Droits d'entrée	15 000 €
Participation Ville de Dax	72 500 €

Il convient également de prendre en charge les frais de transport, d'hébergement et de restauration des personnes invitées à apporter leur concours à l'organisation et à la promotion de ce festival.

Les crédits correspondants aux dépenses et recettes sont inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2014 (CULT 313 SATIRE).

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE DR STEPHANE MAUCLAIR, MAIRE-ADJOINT APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 27 VOIX POUR et 7 ABSTENTIONS, celles de Pascal DAGES, France POUDENX, Eric DARRIERE, Sarah DOURTHE, Grégory RENDE, Julien DUBOIS et Marie-Constance BERTHELON,

APPROUVE le programme du festival de la satire 2014, son budget et son plan de financement

APPROUVE les tarifs des différents spectacles ci-annexés,

SOLLICITE des subventions auprès du Conseil Régional d'Aquitaine et du Conseil Général des Landes à leur taux maximum

APPROUVE la prise en charge des frais de transport et de résidence de toutes personnes invitées à apporter leur concours à l'organisation et à la promotion de ce festival

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces contractuelles relatives à ce festival.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20140429-1-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes**

Affichée le : 30 Avril 2014